

**EX *Caldesia parnassifolia* (L.) PARL. – Caldésie à feuilles de parnassie– *Alismataceae*****Ecologie et sociologie**

La caldésie apparaît dans des sites thermiquement favorables de basse altitude parmi les roseaux dans des eaux eutrophes, stagnantes, peu profondes et sur des sols boueux sablonneux, dans des baies lacustres et des bras morts de rivières.

Collinéenne, l'espèce se trouvait en Suisse à 410 m d'altitude (entre 0 et 500 m en Italie autrefois).

*Caldesia parnassifolia* est considérée ici comme caractéristique du *Scirpo-Phragmitetum* W. KOCH 26. Dans d'autres pays elle existe probablement dans des associations apparentées.

Milieu naturel: 2.1.2.1

Valeurs indicatrices: F5vR4N2H3D5L4T4K2.

**Particularités de l'espèce**

La répartition très clairesemée de cet hydrophyte est peut-être due à la dissémination par les oiseaux. Dans les stations européennes, elle fleurit et fructifie relativement rarement et seu-

lement lors d'étés particulièrement chauds. Elle peut cependant se multiplier végétativement. En Europe, on la considère comme une relictive tertiaire. La culture en jardin botanique est possible.

**Distribution générale et menaces**

Élément subtropical cosmopolite, la caldésie est répandue sous diverses variétés en Amérique et dans les zones subtropicales. Elle irradie en Europe dans la variété *parnassifolia*. Ses stations européennes sont souvent très éloignées les unes des autres. C'est ainsi qu'il existe quelques stations dans le sud-est et le centre de la France, dans le nord et le centre de l'Italie, au sud de l'Allemagne, en Autriche, dans les pays baltes, en Pologne, en Hongrie, dans les Balkans (Slovénie, Croatie, ouest de la Bulgarie, Roumanie) et dans l'ex-URSS (jusqu'à la Volga).

Stations les plus proches: Indre-Loire (au moins 25 stations dans la Brenne), Isère (seulement l'Étang d'Arde à Ruy), Ain (Étang de Saint-An-

dré-de-Corcy dans les Dombes, en voie d'extinction) (F), peut-être près de la Naab à l'est de Amberg (D), Trentin-Haut Adige (peut-être Salorno), Emilie Romagne, Toscane (I).

Menaces: L'eutrophisation, le drainage et le «nettoyage» des fossés ont fait régresser fortement l'espèce, qui a disparu de maintes régions et se trouve menacée en Europe.

**Statut de protection**

CH: Liste rouge; F, D; CB, EU/HFF.

**Distribution et menaces en Suisse**

En Suisse, on ne la connaît que dans le canton de Schwyz: à Tuggen dans la plaine de la Linth et à Bässimatt à l'embouchure de la Linth. L'espèce a été réintroduite dans le Kaltbrunnerriet (SG) mais sans succès. Toutes les populations suisses ont apparemment été introduites au début du siècle, par un pharmacien originaire de la plaine de la Linth (comm. pers.); l'espèce ne semble donc pas avoir été une plante indigène dans les temps historiques. Dans la littérature et les herbiers toutefois, on ne trouve aucune référence au fait que les populations aient été introduites.

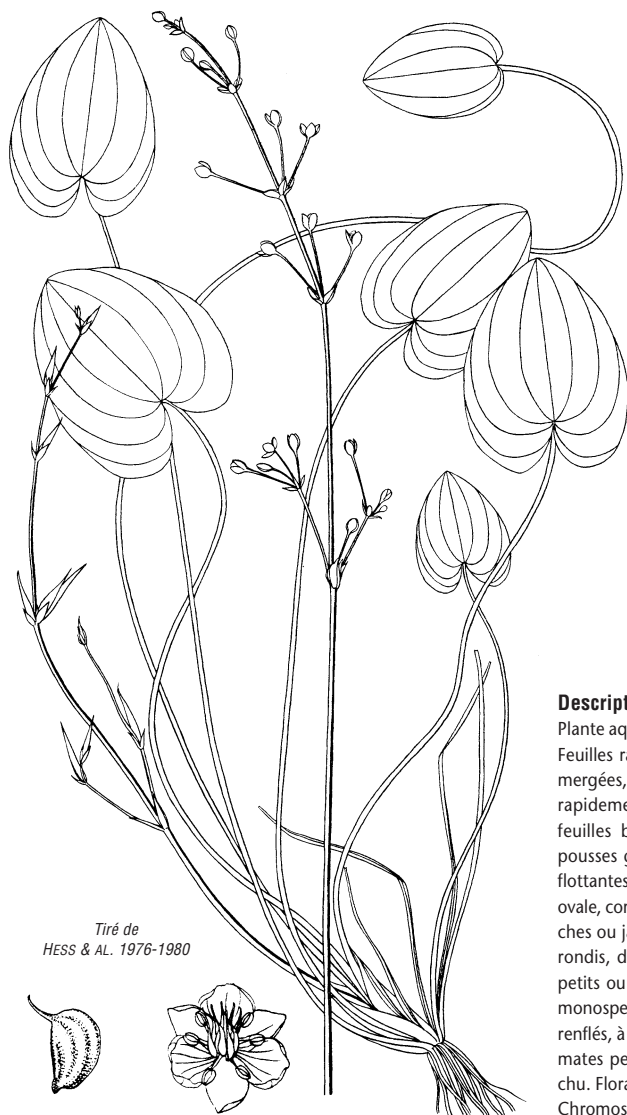
Menaces: Suite aux améliorations foncières, les populations de la Linth ont disparu. Les dernières observations remontent à 1950 environ.

Evolution des populations: éteinte (introduite à l'origine).

**Responsabilité**

Bien qu'il n'existe pas de population indigène, nos jardins botaniques devraient cultiver des provenances européennes, car l'espèce régresse sur l'ensemble du continent. La responsabilité de la Suisse est faible à l'échelle internationale.

✎ Christoph Käsermann



Tiré de  
HESS & AL. 1976-1980

**Description**

Plante aquatique de 10-100 cm de haut. Feuilles radicales. Premières feuilles immergées, de 3-30 cm de long, rubanées, rapidement caduques. A l'aisselle des feuilles basales se développent des pousses garnies de bourgeons. Feuilles flottantes longuement pétiolées, à limbe ovale, cordé, long de 3-8 cm. Fleurs blanches ou jaune clair. Tépalés externes arrondis, de 3 mm, tépalés internes plus petits ou nettement plus grands. Fruits monospermes, ovales, longs de 3-4 mm, renflés, à bourrelets longitudinaux. Stigmates persistant en bec courbe et crochu. Floraison 7-10 (pas chaque année). Chromosomes  $2n = 22$ .

**Menaces** (en cas de recolonisation)

- pollution des eaux et eutrophisation (par le camping, les bateaux à moteur, les arrivées d'eau, l'agriculture)
- entretien des fossés et canaux (p. ex. désherbage)
- rareté des stations

**Mesures**

- renforcement des mesures de protection des eaux; création de zones tampon suffisantes; contrôle des activités de loisirs
- laisser des zones où les plantes aquatiques et la végétation des rives ne sont pas complètement éliminées
- multiplication ex situ de matériel de régions voisines (France); en Suisse, l'espèce n'est pas indigène: des réintroductions ne sont donc pas indiquées

**Bibliographie**

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

**EX *Caldesia parnassifolia* (L.) PARL. – Caldésie à feuilles de parnassie– *Alismataceae***

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
	EX				

F	D	FL	A	I
R	1/CR		0/EX	CR

Monde	CH
	EX/Ex

